

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Histoire - Parcours Histoire-Lettres Classiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Histoire - Parcours Histoire-Lettres Classiques	Jury par défaut	Tous les candidats	40	185	130	182	24	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Cette formation permettant l'obtention de deux diplômes de licence, les attendus correspondent aux attendus nationaux des deux mentions concernées.

Pour la licence Mention HISTOIRE :

Se référer aux attendus nationaux présentés dans cette fiche

Pour la licence Mention LETTRES :

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles, il est attendu des candidats :*

- * Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française (orthographe, vocabulaire, grammaire et syntaxe) et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.*
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.*
- Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.*
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité. *

- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.*
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La double licence « Histoire- Lettres classiques » est une formation exigeante au terme de laquelle les étudiant.e.s sont diplômés d'une licence d'Histoire et d'une licence de Lettres classiques. Elle forme aux exigences des disciplines historiques et littéraires, ainsi qu'à la maîtrise du latin et du grec, ce qui permet un accès aux documents dans leur langue originale. Le volume horaire de la formation est de 1902 heures sur trois ans (L1 : 566h L2 : 673h L3 : 663h).

Modalités d'enseignement :

La licence Histoire - Lettres est une formation initiale de 1750h assurée en présentiel. et, en partie, à distance, avec l'usage du bureau virtuel. En présentiel, ils sont dispensés sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Stages et projets tuteurés :
Stage obligatoire de 70h en L3.

Pour plus d'informations : [Licence Histoire - Lettres Classiques](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

185 demandes contre 140 l'année précédente. Une proportion importante de candidats (environ 2/5) confondent cette double licence avec une licence d'histoire « simple », ou encore interprètent « lettres classiques » comme « étude de la littérature classique », et non « études axées sur la langue et la littérature françaises, latines et grecques ». On note qu'assez peu de candidats ont déjà étudié les langues anciennes : 11 ont déjà fait du latin et du grec, 28 du latin, 3 du grec ancien. Les lettres de motivation sont globalement plus longues que par le passé, mais aussi souvent plus stéréotypées. Toutefois un nombre important de candidats ont fait l'effort de venir aux Journées portes ouvertes ou au Forum Avenir de l'URCA.

Cette formation pluridisciplinaire demande une solide motivation et une capacité de travail régulier et approfondi, et surtout un goût ou une curiosité affirmés pour l'ensemble des disciplines étudiées ; or certaines lettres sont trop « générales », et révèlent une prise de conscience insuffisante de ces attentes. Nous recommandons donc aux futurs candidats d'être plus précis et de mieux se renseigner sur les formations (forums, site internet, centres d'orientation), à la fois dans les débouchés professionnels auxquels elles préparent et dans leur contenu ; par exemple beaucoup de candidats semblent ignorer que la licence de Lettres Classiques, qui constitue la moitié de cette double formation, repose sur l'apprentissage des langues et littératures anciennes (latines ET grecques, pour lesquelles il convient de manifester un minimum d'intérêt et de motivation, à défaut de les avoir étudiées dans le secondaire – ce n'est pas un pré-requis, on peut entrer dans cette formation au niveau initiation) et non seulement sur la littérature française dite « classique », qui n'est que le 3^e élément de ce parcours de la mention Lettres ; il y a des confusions manifestes avec l'autre parcours de cette mention, la licence de Lettres modernes. Par ailleurs, on ne fait pas des études de Lettres classiques pour apprendre à maîtriser la langue française : cela constitue plutôt un pré-requis.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers).	Notes en histoire, en langues anciennes (latin et /ou grec si étudiés), en français et littérature française	Moyenne générale de première et de terminale / Notes au baccalauréat (pour les candidats bacheliers) / Résultats obtenus pendant les études supérieures (pour les étudiants).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Très important
Savoir-être	Autonomie Capacité à s'investir		Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Motivation	Projet de formation motivé en adéquation avec le contenu et les débouchés de la formation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Rubrique « Activités et centres d'intérêt » de la fiche Avenir si elle est complétée.	Important

Signature :

Guillaume Gellé,

Président de l'établissement Université de Reims

Champagne-Ardenne